



Merville, le 1er septembre 2025

**Objet : Aide du Conseil Général du NORD
pour l'accès à la demi-pension**

Madame, Monsieur,

Le Conseil Général du Nord maintient pour l'année civile 2025 l'aide en vue de favoriser l'accès des élèves de collèges **domiciliés dans le département du Nord** à la demi-pension. Cette aide est proposée aux familles qui ont inscrit leurs enfants à la demi-pension. Elle vise aussi **celles qui souhaiteraient le faire**. Le Conseil général du Nord désire ainsi mettre en place une action qui permette à chaque enfant de prendre un repas à midi indispensable pour son travail et son développement.

Le revenu pris en compte est le **revenu fiscal de référence** figurant sur l'**avis d'impôt 2025, sur les revenus de 2024** de la personne qui prend en charge fiscalement l'enfant et le **barème** fixé par le Conseil Général du Nord figure au verso de cette feuille. **En cas de diminution avérée des revenus depuis 2024, vous êtes invités à fournir aussi les justificatifs de vos revenus actuels.**

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir, dès que possible et ce jusqu'au **VENDREDI 12 SEPTEMBRE** (*date limite impérative*) **une photocopie de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 (et s'il y a lieu, celle des justificatifs de vos revenus actuels)**. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser directement à Madame DIDIER.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier VASSEUR,
Directeur



Talon-réponse à remettre au Secrétariat **au plus tard le VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**
Merci.

Madame – Monsieur _____

Parents de _____ en classe de _____

☐ sollicitent une aide à la demi-pension et

joignent la **photocopie de leur avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024**
(et s'il y a lieu, celle des justificatifs de leurs revenus actuels).

Le / / 2025
Signature des Parents :

Collège Saint Robert – Centre Scolaire Catholique
22, rue des Capucins – 59660 Merville
Tél : 03 28 42 82 60 - e-mail : saintrobert@cscmerville.fr
www.cscmerville.fr

BARÈME AIDE À LA DEMI-PENSION

Année civile 2025

Pour savoir de quel niveau d'aide
vous pouvez bénéficier :

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES* POUR UNE AIDE À :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628 €	18 003 €	21 379 €
2	16 312 €	20 067 €	24 531 €
3	17 996 €	22 131 €	27 683 €
4	19 680 €	24 195 €	30 835 €
5	21 364 €	26 259 €	33 987 €
6	23 048 €	28 323 €	37 139 €
7	24 732 €	30 387 €	40 291 €
8	26 416 €	32 451 €	43 443 €
9	28 100 €	34 515 €	46 595 €
10	29 784 €	36 579 €	49 747 €
Par enfant supplémentaire	1 684 €	2 064 €	3 152€

**Revenu fiscal de référence*

Le collège se tient à votre disposition pour vous communiquer
les pièces justificatives à joindre.

